

Image not found or type unknown



Paieement d une prestation

Par **masterpact**, le **01/03/2014** à **12:26**

Bonjour, Suite a un dégât des eaux sur un mur extérieur (identifié lors d un chantier de ravalement), le syndic a imputé ce dégât des eaux sur mon appartement. Aucun expert n est venu pour valider ou invalider ce dégât des eaux. La seule chose a été de mandaté une Sté " en recherche de fuite" pour identifier d ou provenait la fuite. Malgré cette intervention, cette Sté a émis des hypotheses sans pour autant déterminer l origine du dégâts des eaux. A ce jour et depuis, un an le syndic me demande de régulariser le montant de l intervention de cette société de recherche de fuite. J y me refuse. Ai je tord ou raison? Quelles sont mes recours? Prochaine AG: Lundi 31 mars 2014 Je vous remercie de votre aide et de vos conseils.